

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : Affaire n°25S0014 - Travaux de rénovations de différents équipements du Centre nautique Babylone-Lot n°2 Rénovation de l'étanchéité de la bâche tampon et de la fosse du mur mobile - Avenant n° 1**

N° : VA\_DEC2025\_866  
Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1-2°, R2194-2 et R2194-3 du Code de la Commande publique.

### décidons

De conclure avec la société ETANDEX située à FRETIN (59273), titulaire du lot n° 2 Rénovation de l'étanchéité de la bâche tampon et de la fosse du mur mobile du marché n°25S0014 Travaux de rénovations de différents équipements du Centre nautique Babylone, un avenant n°1 afin de prendre en compte l'ajout de prestations supplémentaires.

Montant du marché : 173 098,00€ HT

Avenant n°1 : 67 357,3€ HT

Nouveau montant du marché : 240 455,3 € HT

Imputation budgétaire : 2313 323 2200 SPBABY

Politique publique (domaine-action-activité) : 11.3.1 Piscines

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le mardi 25 novembre 2025

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-215719-AU-1-1  
Date AR Préfecture : jeudi 27 novembre 2025

N° : VA\_DEC2025\_866  
(PROJET : VA\_PROJDEC\_13941)

1/2

